

CAPa Jardinier Paysagiste

Certificat d'Aptitude Professionnelle de l'agriculture

Statut

Apprenti

Lycéen



Vous «rêvez» d'un métier de terrain au contact de la nature, et aux activités variées ? Ne cherchez plus, le paysage est fait pour vous ! Préparation des sols, plantation, entretien des végétaux, maintenance des machines, terrassement, dallages...le paysagiste exerce des activités très différentes.

Objectif de la formation

Le CAPa Jardinier Paysagiste (diplôme national de niveau V) permet d'acquérir des connaissances générales, mais aussi toutes les techniques professionnelles permettant d'entrer dans la vie active dès l'obtention de son diplôme. Sous l'autorité d'un responsable, il est capable de réaliser l'entretien des espaces verts privés ou publics. Après le CAPa, il est possible de poursuivre ses études en bac professionnel ou en BPA Travaux d'Aménagements Paysagers.

Filière Paysage

4ème - 3ème

CAPa Jardinier Paysagiste

BPA Travaux d'Aménagements Paysagers

Bac Pro Aménagements Paysagers

BTSA Aménagements Paysagers

Licence Professionnelle en Aménagement du Paysage

DEMAIN,
Je SERAI...



Ouvrier Paysagiste

Jardinier Paysagiste



ROVILLE

École d'Horticulture et de Paysage

www. **roville.fr**
École d'Horticulture et de Paysage

CAPa Jardinier Paysagiste

A qui est destiné le CAPa

Tout élève issu de 3^{ème} Générale ou Technologique ayant :

- Envie de travailler en plein air, quelles que soient les conditions climatiques
- Une bonne aptitude physique
- Habileté manuelle, sens de l'observation et esprit créatif



Comment se déroule l'année ?

La formation dure **2 ans**. Deux voies de formation possibles:

En formation scolaire au Lycée

En formation initiale scolaire, les lycéens réalisent 12 semaines de stage individuel et 1 semaine de stage collectif. L'horaire hebdomadaire est de 28h d'enseignement obligatoire comprenant 3h de pluridisciplinarité.

En apprentissage au CFA

En alternance, les apprentis sont salariés d'entreprise et sont rémunérés. Ils ont 24 semaines de formation au CFA, les autres semaines sont effectuées en entreprise (35h hebdomadaires).

CONTENU de la formation

Un enseignement général : maths, français, informatique, histoire-géographie, sport...

Des modules professionnels et techniques : connaissance des végétaux, compositions des massifs, éco-pratiques en espaces verts...

Des travaux pratiques : participation concrète à des travaux d'aménagements paysagers.

Les PLUS de notre formation

- Formation «Sauveteur Secouriste du Travail» incluse
- Un parc paysager de plusieurs hectares pour pratiquer «grandeur nature»
- Du matériel et des outils mis à disposition des apprenants.
- Des projets en lien avec le monde professionnel



Que fait-on après ce CAPa ?

Le titulaire du CAPa peut poursuivre ses études ou entrer dans la vie active. Le paysage reste un secteur extrêmement porteur en matière d'emploi.

L'ouvrier paysagiste peut travailler en secteur privé (entreprise de création, d'entretien de jardins...) ou public (collectivités territoriales, syndicats intercommunaux, services espaces verts des villes...)

Ses activités : préparation des sols (terrassement, bêchage, désherbage,...), installation des pelouses, semis et plantation, petit travaux de maçonnerie (dallage, bordure, pavage...), taille, entretien (binage, ramassage des feuilles, débroussaillage...), conduite d'engins, et maintenance du matériel, sous la responsabilité d'un chef d'équipe.



Comment s'informer / s'inscrire

Venez rencontrer les équipes pédagogiques lors de nos journées orientation et portes ouvertes.

A savoir : tout collégien peut faire une journée d'immersion à sa demande.



En formation scolaire au Lycée

Pour vous inscrire exprimez vos vœux auprès de votre collège de rattachement (Procédure AFFELNET).

Contacts, renseignements et inscriptions :

Lycée d'Horticulture et Paysage
6 rue du Collège - 88700 Roville-aux-Chênes
Téléphone : 03 29 65 11 04
Courriel : lycee.roville@wanadoo.fr

En apprentissage au CFA

- 1. Avoir entre 15 et 29 ans révolus*
- 2. Avoir conclu un contrat d'apprentissage avec une entreprise (de 3 mois avant à 3 mois après le début de la formation)*
- 3. Demander un dossier d'inscription au CFA*

Contacts, renseignements et inscriptions :

Centre de Formation d'Apprentis
28 rue du Chêne - 88700 Roville-aux-Chênes
Téléphone : 03 29 65 33 92
Courriel : cfa.roville@wanadoo.fr